

# 25<sup>c.</sup> Journal du Lot 25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## La Situation

### Malheur aux faibles ! Serait-elle devenue la loi internationale cette règle hitlérienne qui refuse aux petits pays le droit de vivre ?

Il faut bien parler de la Finlande et de la capitulation qui lui a été imposée. Sujet pénible !

On en pleurerait ! On, de douleur et de rage ! On pleurerait d'avoir, les poings serrés dans sa poche et durant plus de cent longues journées, assisté à cette lutte inégale entre une brute géante et un enfant désarmé, d'avoir vu la faible victime se défendre contre son énorme et stupide assaillant avec un courage et une intelligence si magnifiques qu'elles donnaient parfois l'espoir d'on ne savait quel miracle, de l'avoir sentie s'épuiser peu à peu dans l'effort, halestant, étouffée, écrasée sous la masse toujours plus lourde d'un ennemi à qui les spectateurs de cet affreux combat laissaient tout le temps d'achever son exploit !

Spectacle de honte !

Que penserait-on d'une société où l'on pourrait voir en plein centre d'une ville et en pleine lumière du jour, sous les regards de la population, un brave homme assailli par un groupe de bandits, assailli et dépouillé sans qu'aucun secours ne lui soit porté par personne ni pour le soustraire à ses agresseurs ni pour maîtriser ceux-ci et les conduire en prison ?

On penserait, bien sûr, qu'un pays où de pareilles choses sont régulièrement possibles doit être mis au ban de la civilisation.

Voilà pourtant ce qui vient de se passer aux yeux du monde entier, devant tous les pays rassemblés en cercle, comme au cirque, pour suivre l'une après l'autre les péripéties de cet assassinat d'un petit peuple innocent qui agonisait sous les coups tandis que les spectateurs regardaient et laissaient faire.

Malheur aux faibles ! Serait-elle devenue la loi internationale cette règle hitlérienne qui refuse aux petits pays le droit de vivre ? Le Reich a envie de l'Australie, il la prend. Il a envie de la Tchécoslovaquie, il la prend. Il a envie de la Pologne, il la prend ! Pour le même prix, pourquoi la Russie ne prendrait-elle pas la Finlande puisqu'elle en a envie ?

La presse allemande a tiré la morale de cette histoire en disant que, s'il y a eu de la casse, d'innombrables morts, des pays ravagés, des villes incendiées, de terribles dévastations, tout ça c'est la faute de la Finlande. « Elle n'a que ce qu'elle a mérité » écrit un grand journal boche, officiel comme ils le sont tous là-bas. Pourquoi ne s'est-elle pas rendue tout de suite ? La Finlande est petite, la Russie est grande. Cela règle tout ! Il n'y a rien à objecter à cela : le droit du plus fort ne se discute pas !

Eh ! bien, nous disons que si de tels crimes restaient sans châtiement et que si de telles théories devenaient la règle de la société internationale, il n'y aurait plus qu'à se faire naturaliser citoyen de la Lune ou de Mars, il n'y aurait plus qu'à sortir de ce monde terrestre qui ne réserverait que honte et dégoût.

Et si M. Sumner Welles avait besoin de voir pour savoir les causes du conflit européen, il aura vu et il aura compris pourquoi les Alliés sont entrés en guerre contre l'Allemagne. En place d'arguments, il pourra rapporter à son gouvernement quel que chose de plus probant : un exemple !

Les Alliés ont voulu que des attentats comme celui de la Russie sur la Finlande ne puissent plus se produire, que l'Europe soit arrachée aux puissances du mal, que la liberté, les biens et la vie des braves gens n'y soient plus constamment offerts comme une proie aux appétits dévorateurs de quelques grands carnassiers !

Tout a été dit sur la conduite des voisins immédiats de la malheureuse Finlande ! Ils ont vendu leur frère !

Ils lui ont refusé tout secours, sous la menace qu'ils seraient assaillis s'ils intervenaient. Ils se sont opposés au passage des secours franco-anglais sur la promesse qu'à ce prix on les épargnerait !

S'ils ont cru se mettre ainsi à l'abri, c'est que la peur a complètement troublé leur raison. Ils ont rapproché d'eux le péril qu'ils voulaient éviter et pour les sauver de la domination germano-bolchevique, il n'y a plus désormais que la victoire franco-anglaise qu'ils ont rendue plus difficile.

Mais ces neutres, qui favorisent ceux-là même qui veulent les opprimer, montre à quelle profondeur de corruption morale la politique d'Hitler a déjà fait descendre l'Europe. Des pays qu'on pouvait croire probes et courageux se font complices du mal qu'ils détestent et de la tyrannie qu'ils redoutent pour eux-mêmes !

Une autre leçon sur laquelle il faut appeler à méditer ceux qui nous proposent de chercher un remède à ces maux dans l'organisation d'une nouvelle Société des Nations.

Il n'y avait pas en Europe de pays plus attachés à la Société des Nations que la Norvège et la Suède. Elles en étaient les piliers. Or le pacte signé et juré de cette Société des Nations leur faisait une obligation écrite d'abord de secourir elles-mêmes la Finlande attaquée et ensuite de « prendre toutes dispositions pour favoriser à travers leur territoire le passage des troupes et du matériel » que d'autres nations enverraient au secours du pays assailli.

Cela est écrit en toutes lettres dans le pacte sur lequel la Suède et la Norvège ont mis leurs signatures et dont en toutes autres circonstances elles n'ont cessé de réclamer le respect absolu et la stricte observation. Mises en demeure d'y conformer leurs actes, elles ne se sont pas contentées de s'y refuser. Elles ont fait savoir qu'elles s'y opposeraient par la force, qu'elles empêcheraient le débarquement et le passage des forces franco-britanniques, au besoin en enlevant les rails de chemin de fer qui devraient les transporter.

Il est à noter que le gouvernement de Suède est socialiste ! Socialiste de pure obédience, adhérent à la II<sup>e</sup> Internationale, c'est-à-dire au même parti que les socialistes de France et d'Angleterre qui proposent d'organiser la prochaine paix sur un nouveau pacte d'une nouvelle Société des Nations.

Comme s'il n'était pas démontré par maintes expériences qu'en ces sortes de groupements chacun veut bien et chercher des protections pour soi-même, mais se refuse à y assumer aucun risque pour les autres.

Ce sont choses dont il faudra se rappeler.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

#### Une inscription éloquente

Nous extrayons ce passage d'une lettre adressée au directeur du Manchester Guardian par Sir Edward Grigg, secrétaire parlementaire au ministère de l'Information :

« Une citation de mon discours paru dans la presse française m'a valu de recevoir d'un grand lettré français une lettre contenant la copie de l'inscription suivante, lue sur la façade d'une maison à Crépy-en-Valois, dans le département de l'Aisne :

La Maison Blanche. Bâtie en 1728. Pillée par les Prussiens en 1814. Incendrée par les Russes en 1815. Rebâtie en 1835. Pillée et incendiée par les Bavarois en 1870. Pillée puis rasée par les Allemands de 1914 à 1918. Rebâtie en 1920.

## Informations

### Vers un remaniement ministériel

On parle, actuellement, de la situation politique et de l'éventualité d'un remaniement ministériel. Les avis étaient assez partagés sur les conditions dans lesquelles ce remaniement pourrait être assuré. Certains pensaient que, s'il devait être assez étendu, il pourrait y avoir intérêt à étendre le débat qui aura lieu mardi à la Chambre sur les événements de Finlande et la conduite de la guerre, afin de tenir compte des vœux qui pourraient être exprimés au Palais-Bourbon, comme ils l'ont été au Sénat. Ainsi, un cabinet de guerre, à la tête duquel demeurerait M. Edouard Daladier, pourrait être constitué avec des attributions nouvelles de portefeuilles.

### Remaniement du Cabinet anglais

Certains changements dans la composition du ministère britannique sont à l'étude. Ils auront lieu pendant les vacances parlementaires de Pâques, qui commenceront jeudi. Ces changements affecteront les postes de plusieurs ministres et sous-secrétaires d'Etat.

Il est possible que les leaders de l'opposition socialiste et libérale soient invités à entrer dans le cabinet.

### Un message de M. Roosevelt

Le président Roosevelt a lancé au Congrès des missions chrétiennes, qui se tient actuellement à New-York, un grand message radio-diffusé.

Dans ce message, le président de la République des Etats-Unis a défini une fois de plus sa conception de la paix. « La paix, a-t-il dit, ne peut être durable si ses fruits sont soit l'oppression, soit l'imposition du dénuement complet ou la cruauté et l'esclavage de l'homme par la domination de la force armée. »

« La paix ne peut être durable et véritable si les petites nations doivent vivre dans la peur de leurs voisins puissants. La paix est immorale si la garantie contre l'invasion doit être payée d'un tribut. La paix ne peut être sage si elle refuse l'échange libre de la connaissance de ces idées qui permettent aux hommes de trouver un terrain commun d'entente. La paix ne peut être juste si elle oublie Dieu. »

### Le traité de paix russo-finlandais

A la suite d'une délibération du Conseil d'Etat, le président de la République a ratifié le traité de paix russo-finlandais.

M. Paasikivi est reparti lundi pour Moscou à la tête d'une délégation finlandaise qui doit régler avec le gouvernement soviétique diverses questions restées en suspens au cours des premières négociations de paix.

Il s'agit particulièrement : 1. De la délimitation exacte des frontières entre l'U.R.S.S. et la Finlande. 2. D'engager les pourparlers économiques prévus par le traité. 3. De la reprise des relations économiques.

M. Paasikivi apportera à Moscou le traité soviéto-finnois, ratifié par le Parlement.

### La guerre aérienne

Des avions de bombardement de la R.A.F. ont fait des vols de reconnaissance au-dessus de la baie d'Héliogoland, samedi matin.

Nous apprenons qu'on se prépare des avions de combat ennemis et les défenses anti-aériennes terrestres, mais ils ont rempli leur mission jusqu'au bout et sont rentrés sans accident.

### Incident nippon-russe

Le ministre des affaires étrangères a remis une protestation écrite à l'ambassade soviétique, au sujet de l'incident qui s'est produit, dans l'île Sakhaline, et au cours duquel deux policiers japonais ont été blessés à coups de carabine.

« Grépy-en-Valois est à moins de 60 kilomètres de Paris ; le département de l'Aisne en son entier fut affreusement dévasté pendant la dernière guerre. Si la petite Maison Blanche est intacte aujourd'hui — et prions le ciel qu'elle le demeure — c'est seulement parce que tous les Français valides de 20 à 55 ans ont pris les armes une fois de plus pour défendre le sol de France, avec l'Empire britannique qui s'est rangé de tout son cœur à leurs côtés, sur terre, sur mer et dans les airs. Et cela, en dépit du prix terrible qu'il nous a fallu payer pour préserver notre liberté pendant 26 ans : un million et demi de vies françaises et près d'un million des nôtres. »

« Comme l'ont dit M. Chamberlain et M. Daladier, « il faut en finir ». « Nul ne sera tenté de sous-estimer la résolution des Français de conquérir cette fois la sécurité de leurs foyers, si l'on songe à ce que nous éprouverions si des inscriptions comme celle-ci figuraient sur les petites maisons blanches du Lancashire, du Warwickshire et du Kent. »

« Votre, etc... »

« Edward Grigg. »

### Négociations anglo-italiennes

On confirme à Londres qu'un représentant du Trésor, M. Playfair, est en route pour Rome, où il reprendra les négociations commerciales avec les autorités italiennes, particulièrement en ce qui concerne la question des accords de clearing.

Le départ de M. Playfair paraît être la suite logique du différend anglo-italien sur les charbons. Sa visite amoncera sans doute une reprise des négociations commerciales interrompues le mois dernier avant la saisie des cargaisons créées par le gouvernement de Rome en une solution du problème que présentait le règlement des achats italiens en Grande-Bretagne. Ce règlement peut être facilité si, dans le cadre de l'accord de clearing, l'Italie permet à la Grande-Bretagne de se procurer chez elle ce dont le Royaume-Uni a besoin : en l'espèce du matériel de guerre... Il semble, sur ce dernier point, qu'on s'attend ici à voir le gouvernement de Rome adopter une attitude plus conciliante.

### Les buts du Reich

Selon le rédacteur diplomatique de l'Observer, l'Allemagne prépare une nouvelle offensive diplomatique qui aurait pour but le partage de l'Europe à l'Est du Rhin, entre l'U.R.S.S., l'Italie et l'Allemagne.

Le partage en question, ajoute le journal, comporterait le transfert des petits Etats baltes à la Russie, la Roumanie à l'Allemagne et la Yougoslavie à l'Italie. Quant à la Turquie, l'Observer déclare qu'elle aurait été même jusqu'à prendre un engagement spécifique envers la France et la Grande-Bretagne de résister par la force à toute nouvelle tentative d'altérer la carte des Balkans.

### Communiqué officiel

N° 392. — Activité marquée des éléments de reconnaissance à l'ouest des Vosges.

N° 393. — Une tentative ennemie d'infiltration à l'est de la Moselle échoue devant nos feux d'infanterie et d'artillerie.

### EN PEU DE MOTS...

M. Neville Chamberlain, premier ministre d'Angleterre, a eu 71 ans lundi.

— A la suite du débordement du fleuve Doce, dans le sud du Brésil, les inondations ont provoqué une véritable catastrophe. On estime le nombre des morts à plus de 800.

A Madrid, une cérémonie s'est déroulée dimanche, à l'ambassade de France, jour anniversaire de l'arrivée en Espagne du Maréchal Pétain, en qualité d'ambassadeur de France. A cette cérémonie assistaient des membres de la colonie française et des personnalités espagnoles.

— Au tirage financier des Rentes 5 0/0 1920 Amortissables, les trois séries suivantes 408, 192, 546 sont sorties remboursables avec 50 0/0 de primes.

## NOS ÉCHOS

Moi !... moi !... moi !...

Moi. Dans quelles proportions ce mot revient-il dans les discours des chefs d'Etat ? C'est la question que s'est posée un étudiant de New-York et qui l'a résolu, après avoir lu et compté tous les mots des discours de MM. Hitler, Mussolini, Roosevelt, Daladier, Chamberlain.

Hitler vient en tête, on s'en doutait un peu, avec un Moi agressif tous les cinquante-deux mots. Mussolini, mettez-moi moins écoutez, le suit avec une proportion de un à quatre-vingt-trois. Roosevelt s'introduit dans ses discours tous les cent mots. Viennent ensuite les vrais modestes : M. Daladier ne dit : moi que tous les deux cent trente-quatre mots, et, enfin, M. Chamberlain ne se met en avant que tous les deux cent cinquante mots.

### Faisons un rêve...

Le bel exploit du Queen Elizabeth, traversant tranquillement l'Atlantique malgré ses 85.000 tonnes, met en rage les nazis.

Le docteur Gebbels invente les histoires les plus absurdes pour convaincre les Allemands que cette « fuite » prouve la supériorité de la marine germanique. La dernière de ses inventions est qu'un marin du Queen Elizabeth a aperçu, durant la traversée, quarante et un sous-marins !

Le docteur Gebbels doit faire allusion aux quarante et un sous-marins coulés depuis la guerre par les Alliés et que le matelot du Queen Elizabeth aurait vus en rêve au fond de l'Océan...

### Dans l'ordre.

Au cours d'une perquisition, un magistrat découvre chez un communiste qui se livrait à une action politique clandestine deux grands portraits, l'un de Lénine et l'autre de Staline :

— C'est dans l'ordre, dit-il : le Fossile et le Marteau.

LE LISEUR.

## Chronique du Lot

### Pour les soldats quercynois

La Diane du Quercy, qui a mis toute son activité et ses ressources au service de ses compatriotes aux armées, a donné, le 3 mars, dans la magnifique salle de Théâtre du Cercle Militaire des Armées de terre et de mer, une matinée artistique au profit de l'œuvre qu'elle a créée : Le colis de la Diane aux soldats quercynois.

M. René Besse, Ministre des Anciens Combattants, Député du Lot, accompagné de Mme René Besse, présidait cette belle fête pour laquelle l'élegante et vaste salle de Théâtre du Cercle Militaire s'avérait trop exigüe, tant avaient répondu nombreux à l'appel de la Diane du Quercy, les Quercynois de Paris et les Parisiens amis du Quercy ; M. Emile Faure, Président du Conseil Municipal de Paris, M. Robert Bos, Président du Conseil général de la Seine, empêchés, s'étaient fait représenter. A côté du Ministre et de Mme Besse avaient pris place : Mgr Calvet, Mme Rosita, M. Charles-Brun, M. et Mme de Boisson, le Commandant Bourgoïn, Inspecteur général du chant et de la musique, Mlle Bonnefont, Reine du Périgord, le Docteur et Mme Peyre, le Commandant Léon Moussou, du Journal, Mme Margues, Mme Lapeyre, M. Bertin, Mme Ganiayre, le Colonel Pierre Delrieu et Mme Delrieu, M. Bonnefont et une délégation de jeunes filles en costume périgorدين, représentant « Le Périgord », Mlle Miréol Dorian, les représentants de tous les groupements lotois à Paris : Amitiés Quercynaises, Cadets du Quercy, Enfants de Figeac, Foyer du Quercy, et toutes les personnalités que nous nous excusons de ne pouvoir nommer.

Après que l'orchestre de la Garde Républicaine eut, à l'arrivée de M. René Besse, joué La Marseillaise et l'Hymne Français, le Président de la Diane, le Chef d'Escadron J. Barges, adressa ses remerciements et souhaits de bienvenue à M. le Ministre des Anciens Combattants, à Mme René Besse, aux personnalités présentes, et donna la parole à Mgr Calvet, agrégé de lettres, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Institut Catholique de Paris, Directeur de « La Littérature Française », qui voulait bien présenter et évoquer le Quercy. L'éminent Quercynois, avec ferveur et simplicité, sur une fois de plus, montrer à son auditoire le vrai visage du Quercy, l'un des plus divers, des plus attachants des pays de France, mais qui ne se livre pas à tout venant. Sa causerie, d'où la tendresse n'excluait ni la perspicacité, ni la clarté, trouva, trop court au gré de l'auditoire, soulève d'enthousiastes applaudissements.

Après que Mme Fabre eut lu quelques lettres de soldats quercynois et dit les besoins de l'œuvre de la Diane, M. René Besse prit la parole. Comme Ministre des Anciens Combattants, comme Député du Lot, comme Ancien Combattant surtout, il parla, en termes simples, mais émus, de nos soldats d'aujourd'hui qui sont les fils des anciens combattants de l'autre guerre, les fils de ses camarades du front de 1914-18, et pour lesquels il voudrait voir se développer, sans parade ni grands mots, les œuvres d'aide matérielle et morale. A cet appel, venu directement du cœur de l'éminent ancien combattant, le public ému adhéra par de longs applaudissements.

Le programme artistique, important par la qualité et le nombre des artistes qui avaient tenu, tous, à collaborer à l'œuvre de la Diane par leur concours gracieux, se déroula avec diversité pour le plus grand plaisir du public. Il fut tour à tour donné d'applaudir : Monic et Darlys, danseurs acrobatiques de l'Alhambra, dans leur tango et java acrobatiques ; Geneviève Karquel, Ambassadrice de France à l'Exposition de New-York, et vedette du Poste Parisien, dans quelques chansons ; l'extraordinaire petite fille Ginette Ruby, du Théâtre du Petit-Monde, déjà grande artiste et vedette de grands films ; le célèbre cabretaire Martin Cayla et un groupe de danseuses du Lot et du Massif-Central ; Thérèse et Jean Aspar, duettistes de Radio-Cité ; notre grande artiste lyrique, Germaine Gagnaire, du Conservatoire de Paris, et professeur de l'Enseignement musical ; Juliette Dyssel, fondatrice et directrice du Théâtre d'Oc, l'Unique, qui porte en soi tout l'esprit, tout le parler d'Oc et le fait entendre même à ceux qui ne le comprennent point ; Cortijo-Polacio et Anita Lane, les célèbres danseurs espagnols de l'Opéra qu'accompagnait le grand guitariste Relamago. Les applaudissements ne furent point ménagés aussi à l'orchestre de la Garde Républicaine qui se fit entendre à divers moments et à Mme René George qui tenait avec maîtrise le piano d'accompagnement. Suzanne Margerit, pastourelle du Lot et grande artiste à voix de rossignol, ne put, étant enrôlée, se faire entendre ; ce fut une déception pour l'assistance qui l'applaudit cependant dans la remarquable

## CAHORS

### LA POLICE OPERE

Le besoin se fait sentir d'une action suivie et énergique de la police ! Aussi est-ce avec plaisir que nous signalons les résultats de son activité sous l'impulsion de notre dévoué commissaire.

Ces jours-ci elle a procédé à quelques rafles productives au cours desquelles ont été appréhendés plusieurs étrangers en situation irrégulière. Citons entre autres :

Sesso Attilio, de nationalité italienne, demeurant à Dompniat (Corrèze) contre qui ont été dressées des contraventions pour défaut de renouvellement de carte d'identité, pour défaut de sauf-conduit spécial, pour avoir travaillé dans l'industrie avec une carte de travailleur agricole ; — Alvéz José, Portugais, manoeuvre, demeurant à Cahors, pour défaut de visa d'arrivée à Cahors ; — Moscatelli Secando, maçon, de nationalité italienne, demeurant à Cahors, pour défaut de présentation de papiers d'identité ; — Campanini Retro, demeurant à St-Paul-Labouffie, pour défaut de titre de circulation.

En outre, la police dépista trois jeunes gens qui se trouvaient dans un restaurant champêtre bien connu aux abords de la ville et qui, dépourvus de toutes pièces d'identité, furent invités à se rendre au poste de police.

Leur premier mouvement fut de s'enfuir. Puis, pris de remords et bien conseillés, ils allèrent au commissariat. Bien leur en prit car ils étaient identifiés et auraient été poursuivis devant le tribunal correctionnel.

Le commissaire de police n'a pas retenu contre eux le délit de fuite et, après un bref séjour au violon, il les relâcha. Toutefois, sur l'un d'eux, on trouva une carte d'identité scolaire dont le détenteur se servait pour aller aux spectacles à prix réduit.

Ajoutons que pour la tranquillité nocturne de Cahors, la police veille... Huit jeunes gens et jeunes filles qui descendaient en chantant le boulevard vers 22 h. 30 furent conduits au poste de police. Procès-verbal leur a été dressé pour tapage nocturne.

Nos compliments à la police pour une vigilance qui ne doit pas se relâcher. Nous vivons un temps où un minimum de discipline est nécessaire.

### Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de notre compatriote, M. R. Bouyssou, maréchal des logis au 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie coloniale, décédé accidentellement à Taza (Maroc) à l'âge de 24 ans. Nous prions M. et Mme Arthur Bouyssou et tous les parents de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Nous avons appris également avec regret la mort de Mme M.-L. Dardenne, née Delmas, décédée en son domicile, rue Maréchal-Joffre, à l'âge de 90 ans.

Mme Dardenne était la veuve de M. Dardenne, inspecteur général honoraire des P.T.T., qui pendant de longues années fut inspecteur des P.T.T. à Cahors.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funéraire de la regrettée disparue et a témoigné de vives sympathies à Mme veuve Dols, née Dardenne, à tous les parents auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

### Les permissions agricoles

La Commission de l'Agriculture de la Chambre a décidé d'insister pour que le pourcentage des permissions agricoles dans les unités de la D.A.T. soit porté à 50 % des effectifs.

La Diane du Quercy sait organiser de belles fêtes. Celle-ci, par son but, par son atmosphère de fervent patriotisme, son éclatante réussite a montré quel beau moyen d'union, de reconfort, de solidarité, de patriotisme, peut être le Régionalisme bien compris. Il faut bien vivement en féliciter la Diane du Quercy.

M.-L. V.-F.

## LE THEATRE DES ENFANTS

La salle du théâtre était pleine à craquer, pleine de ce public charmant et magnifique que composent des enfants qui se donnent tout entiers à leurs émotions de rire et d'attendrissement et qui les manifestent avec une candide ardeur.

On représentait devant eux un de ces contes de la comtesse de Ségur qui enchantèrent notre enfance et qui — nous l'avons bien vu vendredi — a gardé sur la jeunesse tout son pouvoir et tout son charme : *Un bon petit diable* !

Ah ! rien ne séparait la scène de la salle et c'était merveille de voir tous ces enfants suivre les aventures de ce petit diable et intervenir dans l'action pour rire, pour protester, pour applaudir.

Il faut dire que la troupe était excellente et que les jeunes acteurs ne le cédaient en rien aux grands. Ils ont eu un succès qu'on peut dire retentissant et ils l'ont bien mérité.

## LA CHASSE

Il est rappelé que toutes autorisations de destructions d'animaux nuisibles au fusil ne seront plus délivrées après le 31 mars 1940 (autorisations individuelles de battues et battues communales). La chasse au gibier d'eau est fermée à dater du 25 mars.

**La réquisition des chevaux de travail**  
La situation faite à l'agriculture par les réquisitions de chevaux a retenu tout spécialement l'attention du ministère de l'Agriculture.

Pour parer, dans la mesure du possible, à l'insuffisance des attelages, les mesures suivantes ont été prises : Prêts de chevaux par l'armée ; droit de préférence accordé aux agriculteurs dans les ventes de chevaux réformés ; suspension des droits de douane pour faciliter les importations de chevaux et de mulets.

Par ailleurs, les préfets ont reçu des instructions pour poursuivre de très près l'allure du marché intérieur et attirer au besoin l'attention de certains intermédiaires qui profitent de la pénurie des animaux de trait pour réaliser des bénéfices illicites.

## Les chocolats de luxe interdits

Le « Journal Officiel » publie l'arrêté suivant :

Article premier. — A partir du 1<sup>er</sup> juin 1940, est interdite la fabrication de chocolats de luxe, de chocolats fondants ou au lait et de confiserie comportant des chocolats autres que les chocolats de qualité courante.

Art. 2. — La mise en vente, la vente ou l'offre gratuite de chocolats de luxe, de chocolats fondants ou au lait et de confiserie comportant des chocolats autres que les chocolats de qualité courante visés à l'article premier ci-dessus sont interdites à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1940.

## Les pâtisseries pourront ouvrir durant toute cette semaine

Les dispositions de l'arrêté du 2 mars 1940 fixant la date et les conditions d'application du décret du 29 février 1940, relatif à la réglementation des pâtisseries sont suspendues pendant la semaine du 18 au 24 mars 1940 inclus.

## Foire du 16 mars

La foire de samedi, 16 mars, a été peu importante. Toutefois, le marché était bien approvisionné, mais les cours étaient en hausse.

Marché. — Poulets, 11 fr. ; poules, 10 fr. ; lapins, 5 fr. ; le tout le demi-kilo. Œufs, 5 fr. 50 la douzaine. Pigeons, 16 fr. la paire.

Pommes de terre de semence, 2 fr. 50 le kilo ; mais, 110 fr. les 80 litres.

## PALAIS DES FETES

Mercredi 20, jeudi 21, samedi 23, dimanche 24 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

## Deux grands films

Raimu, Michel Simon, Betty Stockfield dans

## LES NOUVEAUX RICHES

d'après la pièce de Ch. Abadie et R. de Cesse.

## Fred Astaire, Ginger Rogers dans

SUR LES AILES DE LA DANSE

## Actualités mondiales de la semaine.

## LES CARTES DE RATIONNEMENT

Au sujet des cartes de rationnement, l'« Officiel » indique que la ration diffère suivant les catégories, la plus forte étant allouée aux consommateurs classés dans la catégorie T.

Sont rangés dans la catégorie T : Les ménagères ne travaillant pas hors de leur foyer, à la condition qu'elles aient à leur charge au moins quatre enfants âgés de moins de treize ans ;

Les femmes enceintes, pendant les six derniers mois de la grossesse constatée par le certificat médical ;

Les femmes nourrissant au sein leur enfant, pendant les quinze mois suivant l'accouchement ;

Les militaires réformés, titulaires d'une pension d'invalidité de 30 %.

Les civils et militaires rapatriés ; Les consommateurs civils et militaires atteints de tuberculose ou de toute autre maladie exigeant de la suralimentation ;

Les ouvriers et employés de l'Etat effectuant des travaux de nuit ;

Les militaires mutilés de guerre, privés de l'usage d'un membre ou d'une fonction essentielle (vue, ouïe), entraînant une notable incapacité de travail ;

Les secrétaires de mairie ; les instituteurs et institutrices de l'enseignement primaire et professeurs des enseignements secondaires et supérieurs faisant un service actif comportant une dépense d'énergie musculaire analogue à celle d'un ouvrier de force.

## Médaille de la Famille Française

En vue de la prochaine promotion de la « Médaille de la Famille Française » de la part des familles ayant élevé simultanément cinq enfants et plus devront adresser, d'extrême urgence, leur demande au maire de leur résidence.

Ces demandes doivent parvenir avant le 15 avril à la mairie de chaque commune.

## Naturalisations

Sont naturalisés Français : Francine (Pierre), cultivateur, né le 6 février 1920 à Favria (Italie), demeurant à Castelnau-Montriat (Lot) ; Rodrigues (Antonio), agriculteur, né le 30 août 1884, à Plas-Moncao (Portugal), ayant 7 enfants mineurs : 1° Rosa, née le 29 juillet 1919 à Plas-Moncao ; 2° Manuel, né le 2 mars 1923 à Plas-Moncao ; 3° Joao, né le 12 août 1924 à Plas-Moncao ; 4° Alfred, né le 18 août 1929, à Laval-de-Cère (Lot) ; 5° Aurora, née le 20 août 1931 à Laval-de-Cère (Lot) ; 6° Izouira, né le 5 mars 1933 à Laval-de-Cère ; 7° Raymonde, née le 7 novembre 1935 à Laval-de-Cère et Loureiro (Marias-Das-Dorés), sa femme, née le 14 avril 1897, à Plas-Moncao (Portugal), demeurant à Laval-de-Cère (Lot).

Sont naturalisés Français : Camatel (Pedro), cultivateur, né le 15 mai 1914 à Roncade (Italie), demeurant à Milhac (Lot).

Tome (Joseph-Ange), maçon, né le 24 août 1900 à Fontanelle (Italie), demeurant à Souillac (Lot).

## Excès de vitesse

Une auto pilotée par M. Siris, 32 ans, demeurant à Ussel (Corrèze), descendait le Boulevard à une vitesse qui n'était pas inférieure à 50 kilomètres à l'heure.

A la vue d'une autre voiture qui débouchait de la rue Wilson, le conducteur a perdu la maîtrise et a obliqué à gauche trop brusquement. La voiture est montée sur le trottoir gauche et est allée s'arrêter 20 ou 30 mètres plus loin.

Personne, heureusement, ne se trouvait sur le trottoir et on n'a pas eu d'accident à déplorer.

M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal au conducteur pour excès de vitesse.

## Un de moins !

Au cours d'une battue, qui eut lieu dans les environs de Sénaillac, un gros renard a été capturé. Depuis quelque temps, les propriétaires des hameaux voisins se plaignaient de la dévastation de leurs poullailles. Une nouvelle battue aura lieu incessamment.

## Accident du travail

M. Vielcaut, manoeuvre au service de l'entreprise Aymard, a été blessé au cours de son travail par un marteau qui lui est tombé sur la tête.

## En manipulant de l'essence

Mlle Anastasie Dô, servante chez Mme Maturit, demeurant rue Fondue-Haute, en manipulant de l'essence, s'est brûlée à la face et à l'œil droit.

## Trouvailles

Il a été trouvé : un foulard par M. Valadier ; un porte-monnaie contenant une somme d'argent par M. Verdier, serrurier ; un étui de cartes postales par M. Frey Claude ; un porte-monnaie contenant une somme d'argent par M. Letourneur Emilien.

## Les permis de chasse 1939

Un grand nombre de chasseurs qui avaient lété dernier, pris un permis de chasse ont demandé si le montant de ce permis leur serait remboursé. Le ministre des finances vient de répondre par l'entremise du « Journal Officiel » qu'il n'y aura pas de remboursement des permis de chasse.

Toutefois, ajoute-t-il, « les personnes qui, après avoir versé les droits « afférents à un permis de chasse, n'ont pu, par suite des hostilités, obtenir la délivrance de ce permis, pourront, en justifiant de leur acquit, obtenir le remboursement de ces droits par l'intermédiaire des « trésoriers-payeurs généraux, au vue « d'arrêtés préfectoraux ».

## Tombé d'une échelle

M. Georges Cabessut, 19 ans, de Mercuès, ajusteur-outilleur à l'usine d'éclairage, a été victime dans l'atelier de l'usine d'un grave accident. Il était monté sur une échelle pour réparer une courroie de transmission, lorsque l'échelle se rompit. M. Cabessut fit une chute et fut blessé à la main droite.

Le blessé devra garder le repos pendant une quinzaine de jours.

## Service de Santé

M. Beguinot, sous-lieutenant d'administration de réserve, est promu au grade de lieutenant d'administration et affecté à la 17<sup>e</sup> région.

## La moto dérapée

M. Debars, qui revenait des Vitarelles, a fait une chute, près du hameau du Mazet, par suite du dérapage de la moto qu'il pilotait.

M. Debars a été projeté dans le fossé de la route et a reçu des contusions, notamment à une épaule. La moto a subi des dégâts.

## EDEN

Mercredi 20, samedi 23 et dimanche 24 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Un film gai, souvent comique, jamais méchant.

## L'ANGE QUE J'AI TUE

Avec André Lefaur, Alerte, Charpin, Paulette Dubost, Lucien Gales, Jean Tissier, Jeanne Helbing et Raymond Cordy.

En complément, une comédie musicale avec Joan Blondel et Dick Powell et les Actualités Mondiales avec les derniers faits.

## Les Sports

**Au Stade Lucien-Desprats**  
Rugby. — Considérations sur le match S.C. Tulle contre Stade Cadurcien. — Au Stade, les avants ont fait une grande partie. Battus en mêlées et en touches, ils dominèrent dans le jeu ouvert. La ligne de trois-quarts du Stade a littéralement emballé le public par ses attaques fulgurantes ; elle est digne d'une équipe d'excellence : le trio Meulet, Heilhes, Bergognoux, sut profiter des fautes adverses ; feintant et crochétant, ils démarquèrent à maintes reprises le grand ailier Charvet qui fut l'artisan de la victoire. Bordet fut, lui aussi, un des meilleurs ainsi qu'Eugène, en ouvrant fort à propos sur la ligne de trois-quarts, — la meilleure que Cahors ait jamais connue.

N'oubliez pas que, le 24 mars, le C.A. Castelsarrazin sera l'hôte des Cadurciens au Stade Lucien-Desprats. Coup d'envoi, 15 h. Pour les prochains matches d'avril, le Stade sera renforcé par Sylvain Bès, international à 13 et à 15, et deux autres grands joueurs.

Le Stade va faire un grand effort pour recevoir tous les dimanches d'avril une grande équipe première d'excellence. Agen, Toulouse, Brive, Decazeville et peut-être Montferrand, fouleront la pelouse du Stade Lucien-Desprats.

**Arrondissement de Cahors**  
Catus. — Nous apprenons avec peine le décès de M. Beival, ancien ébéniste, mort des suites d'une longue maladie à l'âge de 74 ans.

En cette pénible circonstance, nous prions Mme veuve Noémie Beival, Mme et M. Paul Brachet, sa fille et son gendre, et toute la famille d'agréer nos sincères condoléances.

**Naissance.** — Mme et M. Fleury, dentiste, viennent d'hériter d'une magnifique fillette, leur deuxième enfant.

Nos plus cordiales félicitations à l'heureux papa et maman ainsi qu'à la charmante grand-mère.

**Arrondissement de Gourdon**  
Martel. — Recensement spécial des chevaux de 4 et 5 ans. — En vue d'un recensement spécial des chevaux de 4 à 5 ans, prescrit par M. le Ministre de la défense nationale et de la guerre, les propriétaires sont invités à en faire d'urgence la déclaration au secrétaire de la mairie.

## Dans les P.T.T. Médaille d'honneur.

Nous remercions avec plaisir le nom de M. Talayssat, facteur à Catus, à qui vient d'être accordée la médaille d'honneur.

Sincères félicitations.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

#### La tentative criminelle d'incendie.

On se rappelle les circonstances qui ont permis à M. Dalbéra, notre actif commissaire de police, d'enquêter sur la tentative criminelle d'incendie découverte le vendredi 8 mars, dans l'après-midi, aux chantiers de scierie mécanique de l'avenue Clemenceau.

Si l'alarme n'avait été donnée à temps, toutes les planches et charpentes, arbres et bois de constructions, eussent été la proie des flammes, causant un vrai désastre qui pouvait s'étendre aux maisons voisines.

Déjà, en août 1934, toute cette entreprise avait été dévastée par l'incendie.

Les habiles et discrètes investigations semblent devoir donner des résultats prochains. Les incendiaires n'échapperont pas au juste châtiment.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec peine le décès de M. Lande, âgé de 71 ans, rue du Claux, décédé presque subitement.

Nous adressons à sa veuve et à sa famille nos sincères condoléances.

**Succès scolaires.** — Nous avons le grand plaisir d'apprendre que notre jeune compatriote Henri Rouvet, ancien élève du collège Champollion, vient de subir avec succès les épreuves de la 2<sup>e</sup> année de droit devant la Faculté de droit de Toulouse.

Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos bien sincères félicitations.

**Un pen intéressant locataire.** — Le sieur Pourcel, 23 ans, ouvrier à l'usine Ratier, locataire chez M. Mal-lard, mercier, rue Gambetta, volait nuitamment ses propriétaires. Il se levait et faisait main basse sur des boîtes de conserves, vins et autres provisions. Récemment il s'appropriait un billet de 100 francs qui se trouvait dans le tiroir-caisse.

A la suite d'une surveillance active il a été appelé au commissariat de police où, intelligemment cuisiné par M. le commissaire, il a fait des aveux complets.

Procès-verbal a été dressé et transmis à M. le Procureur de la République.

**Deux honnêtes fillettes.** — Samedi, en sortant de classe, Mlles Yvette Jammes, 14 ans, et Henriette Soulié, 14 ans, ont trouvé rue Gambetta une somme d'argent qu'elles ont aussitôt déposée au commissariat de police.

Nous les félicitons très sincèrement pour leur probité.

**Teint clair, gai caractère**  
Rien n'influe sur le caractère comme les mauvaises digestions qui engendrent lourdeurs, ballonnements, renvois, migraines, avec leur conséquence fatale : la constipation. Voulez-vous dissiper tout cela ? Prenez simplement après votre repas du soir une tasse de tisane Vichy-fluore composée de plantes hépatiques, diurétiques et laxatives, associées aux sels des eaux du bassin de Vichy. La tisane Vichy-fluore, agissant sur le foie qu'elle décongestionne, sur les reins dont elle active les fonctions, sur l'intestin qu'elle stimule, supprimera vos maux et votre opiniâtre constipation. Par suite, retrouverez votre bonne humeur et votre gaieté. Délicieuse au goût, la tisane Vichy-fluore convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Gde Bte ; 8 fr. 90. Ttes Phies.

**Arrondissement de Gourdon**  
Martel. — Recensement spécial des chevaux de 4 et 5 ans. — En vue d'un recensement spécial des chevaux de 4 à 5 ans, prescrit par M. le Ministre de la défense nationale et de la guerre, les propriétaires sont invités à en faire d'urgence la déclaration au secrétaire de la mairie.

Le registre destiné à recevoir les déclarations restera ouvert jusqu'au 25 mars, dernier délai.

## Souillac

Notre marché de vendredi a été assez important. Voici les cours pratiqués :

Œufs (en grande quantité) 6 fr. ; douzaine ; poules et canards, 6 fr. ; poulets de grain, 7 fr. ; dindes, pintades, 8 fr. ; lapins, 4 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons, 10 à 16 fr. la paire ; beurre du pays, 22 fr. ; fromage du Cantal, 24 fr., le tout le kilo ; petits fromages, 5 fr. la douzaine.

**Mort de la doyenne.** — Est décédée, au domicile de sa fille, avenue Martin-Malvy, le lundi 11 mars, Mme Héloïse Goual, veuve de Victor Fos, née le 10 septembre 1848, à Meyssac (Corrèze).

Veuve à Souillac, depuis quelques années, malgré son grand âge, elle vaquait à ses occupations du ménage, et avait conservé sa lucidité d'esprit jusqu'à ses derniers jours.

A ses obsèques religieuses, qui ont eu lieu le mercredi 13 courant, à 10 heures, une foule nombreuse a tenu à accompagner cette vénérable personne à sa dernière demeure. La défunte était la mère et belle-mère de Mme et M. Martin Chassaing, courtier en bestiaux, et propriétaire du Grand-Hôtel de l'avenue de la Gare, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

## Thézac

**Accident.** — M. Emile Lajoine, chauffeur à la compagnie du P.O. Midi, a été blessé sur la machine d'un train de voyageurs. Il a reçu les soins nécessaires par son état et a rejoint son domicile à Brive.

**Incendie de bois.** — En bordure de la voie ferrée, des bois-taillis ont été la proie des flammes. On croit que cet incendie a été provoqué par une escarabille d'une locomotive.

Les dégâts sont importants.

**Ayant souffert de maux de reins...**

...et de rhumatismes durant une partie de l'hiver, j'ai suivi la cure de vos cachets Gandol. Après avoir pris trois boîtes sans désemparer, je suis aujourd'hui complètement rétabli » (M. Maillet, magistrat en retraite, avenue du Lac, à Soutons, Landes). C'est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme, l'humidifie, fait vos reins de dix jours pour 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliax à Cahors.

**LA SOLDE DES SOLDATS BRITANNIQUES**

La solde des soldats britanniques apparaît, à première vue, comme très supérieure à celle des soldats français. En fait, la différence est loin d'être aussi importante qu'elle le paraît. Il ne faut pas oublier en effet :

a) qu'une partie de la solde des soldats britannique est retenue pour servir d'allocation aux familles de ceux-ci ;

b) que les soldats britanniques ne bénéficient pas d'une législation sur les loyers qui leur permette pratiquement de ne rien payer à leur propriétaire pendant la durée de la guerre. Or le prix d'un loyer ouvrier en Angleterre représente 3 fois le prix d'un loyer français équivalent.

c) que les soldats britanniques doivent payer leur thé et leur bière, alors que les soldats français reçoivent gratuitement leur vin. Ils payent environ, pour avoir la bière de leur pays en quantité normale, 6 fr. par jour ;

d) la franchise militaire postale n'est pas acquise aux soldats qui demeurent en Angleterre ; pour ceux qui sont en France, ils peuvent écrire gratuitement à leur famille, mais celle-ci doit payer les timbres pour les lettres à destination de l'armée ;

e) la réduction sur les chemins de fer n'est que de 50 0/0 au lieu de 75 0/0 pour les soldats britanniques. Comme le prix des transports est, en Angleterre, le double du prix français, chaque soldat britannique paye, pour une distance donnée, quatre fois ce que paierait un soldat français. Quant aux permissions gratuites, elles ne sont accordées que tous les six mois aux soldats britanniques alors qu'elles le sont tous les quatre mois aux soldats français.

Malgré ces réserves, il est certain que la solde restant disponible pour les soldats britanniques reste sensiblement supérieure à celle des mobilisés français, exception faite parmi ceux-ci des soldats qui sont au front.

Cette différence s'explique de deux manières :

— Vous serez heureuse, Madame, et vous épouserez l'homme que vous aimez, fit-il une nuit et que, lorsqu'elle était princesse, elle avait été souvent obligée d'accepter l'hospitalité de femmes qu'elle méprisait et en qui elle n'avait aucune confiance.

Mais cette fois elle acceptait de sa propre volonté et c'était la première fausse note dans la mélodie enchanante que lui fredonnait le Nouveau-Monde. Heureusement le ranch de l'Heureuse Etoile, habité par Nick Hilliard, était tout près du ranch Gaylor !

— Vous n'avez pas confiance en moi ?

— Non, du moins pas en cette circonstance.

— Nick n'en put tirer davantage mais il savait que les succès de cet homme dépendaient toujours de l'entière liberté qu'on lui laissait. Il avait ses méthodes et personne ne pouvait lui suggérer une idée quand il avait les siennes propres.

Nick quitta San-Francisco avec Carmen et Angèle dans un satisfait mélange d'appréhension et de plaisir. Angèle n'avait pas cru devoir parler à Carmen de la mystérieuse caisse de feuilles empoisonnées, quelque chose qu'elle ne pouvait pas analyser lui interdisait de se confier à cette femme.

Et pourtant elle avait accepté son invitation, alors que l'idée de cette expédition au ranch Gaylor l'impresionnait jusqu'à l'appréhension.

— Je ne suis pas assez sûr de mes soupçons pour en parler.

— Enfin, avez-vous ou n'en avez-vous pas ?

— Mettez que je n'en ai pas.

— Cela veut dire que vous soupçonnez quelqu'un et que vous ne voulez pas encore livrer son nom ?

— Pensez cela si vous voulez, mais à la vérité les choses sont à peine dessinées dans mon esprit.

— Vous ne voulez rien me dire ?

— Non, mon cher Monsieur Hilliard, vous êtes la dernière personne à qui je voudrais confier quelque chose.

— Vous n'avez pas confiance en moi ?

— Non, du moins pas en cette circonstance.

— par le fait que l'armée britannique était une armée de métier et qu'ainsi l'habitude a été prise de donner aux soldats un véritable traitement, absolument comme s'ils étaient des fonctionnaires de l'Etat.

— par le fait que le calcul de la solde a été basé sur le prix de la vie en Angleterre, prix qui a toujours été et demeure plus élevé qu'en France. L'infériorité des prix français par rapport aux prix anglais, ne bénéficie, d'ailleurs, qu'aux soldats britanniques qui vivent sur notre territoire, à l'exclusion de ceux qui sont restés de l'autre côté de la Manche ; et cela uniquement sur la portion de leur solde qu'ils n'envoient point à leurs familles en Angleterre.

Cette mise au point permet de constater que la différence entre les soldes des militaires de France et de Grande-Bretagne, pour réelle qu'elle soit, ne présente pas l'importance et le caractère d'injustice qu'on lui a parfois attribués.

**CHEZ NOS VOISINS**

**EN LOT-ET-GARONNE**  
**Antimilitariste condamné**  
Le nommé Emile Briand, tonnelier à Cancon (Lot-et-Garonne), qui se livrait à une active propagande antimilitariste, a été condamné, par le tribunal militaire de Toulouse, à 1 an de prison et 1.000 fr. d'amende.

**M. Sumner Welles quittera Rome ce soir**  
En l'honneur de M. Sumner Welles, le gouverneur de Rome donnera ce soir un dîner.

M. Sumner Welles quittera la capitale italienne mardi soir et s'embarquera mercredi à Gènes, à bord du « Conte Di Savoia ».

**A aucun point de vue la Belgique n'est dans la situation de la Finlande**  
Tant les enseignements de la résistance finlandaise pour la situation stratégique de la Belgique, le colonel Requette souligne dans « Le Vingtième siècle » qu'il n'y a, entre la Belgique et ses garants, ni Suède ni Norvège. Quant à l'armée belge, dont les effectifs sont triples de ceux qui défendent l'isthme de Carélie, le colonel Requette constate :

« Mobilisée depuis six mois, l'armée a eu le temps de graisser ses engrenages. Elle est dotée en matériel d'artillerie et si elle est, comme tous les petits pays, moins riche en aviation que les grandes nations, elle n'est pas condamnée, dans la guerre aérienne, à l'isolement qui fut fatal à la courageuse Finlande. »

**Le communiqué italien**  
On publie le communiqué suivant au sujet de l'entretien Mussolini-Hitler :

« Le duc et le Führer ont eu ce matin, au Brno, dans le wagon particulier du duc, un cordial entretien qui a duré deux heures et demie. A l'entretien assistaient le comte Ciano et le ministre von Ribbentrop. »

**PETITES ANNONCES**  
Cahors, dame ayant voiture, libre après-midi, cherche emploi. S'adresser : 1, rue des Capucins, Cahors.

Le samedi 16 courant, foire à Cahors, il a été perdu sur la R. N° 20, entre St-Georges et la route de Montcuq, un sac de pensionnaire plein de linge.

En cas de découverte, prière de vouloir bien prévenir la gendarmerie de Lalbenque.

**LA PHOSPHORE GARNAL**  
Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDUEUR UNIQUE

En vente : Pharmacie GARNAL 97, Boulevard Gambetta

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 44

## L'AMOUR PIRATE

Par WILLIAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

C'était par inadvertance qu'elle lui avait enlevé sa chance avec Angèle. Ce n'était pas une raison pour croire que cette chance ne se reproduirait jamais. Maintenant elle se conduisait en amie en invitant Angèle à passer quelques jours chez elle, c'est-à-dire à la pointe du domaine de Nick.

Pourvu seulement qu'Angèle voulût bien accepter.

Carmen insistait :

— Je suis affreusement solitaire dans mon ranch, donc ne mettez aucune discrétion à accepter mon invitation, Madame ; vous resterez le temps que vous voudrez, je vous serai reconnaissante de votre visite.

Nick pourra vous montrer ses sources de pétrole et l'heureuse cité de l'Etoile que vous trouverez originale et intéressante.

Angèle était partagée entre plusieurs sentiments. Elle n'en pouvait définir aucun. Si elle refusait